



FPA FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Formation donnant accès au titre professionnel de
niveau V de Formateur Professionnel d'Adultes

CARACTERISTIQUES DU TITRE PROFESSIONNEL DE FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

Code RNCP : 37275 - Titre professionnel Formateur Professionnel d'Adultes

Certificateur : Ministère du Travail du plein Emploi et de l'Insertion

Date d'enregistrement : 29/04/2023

Niveau de formation à la sortie de la formation : Niveau V

FORMACODE : 44586 – Formation Formateur

44542 – Pédagogie

44517 – Conception action formation

15084 – Préparation entrée formation

15041 – Mise à niveau

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes qui se destinent au métier de FPA et qui ont les prérequis suivants :

- Un projet professionnel de FPA validé : enquêtes métiers auprès de professionnels de la formation, PMSMP (stages d'immersion en organisme de formation, en cabinet RH, en CFA...).
- Une attitude professionnelle qui sera validée en entretien individuel de sélection.
- Une motivation exprimée à exercer le métier de FPA.
- Des compétences rédactionnelles.

OBJECTIFS DE FORMATION

Les objectifs de la formation sont individualisés et définis avec l'apprenant en début de formation suite à la phase de positionnement.

Ces objectifs recouvrent 3 axes :

- Appliquer les compétences professionnelles propres à l'exercice du métier de FPA :
 - Concevoir et préparer la formation
 - Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
 - Accompagner les apprenants en formation
 - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises
- Renforcer sa posture professionnelle de FPA.
- Construire ses outils de recherche d'emploi afin d'accéder rapidement et de manière durable à l'emploi.

PROGRAMME DE FORMATION

Quatre blocs de compétences techniques correspondant aux quatre certificats de compétences (CCP) rattachés au titre professionnel :

● **Concevoir et préparer la formation**

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

● **Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants**

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

● **Accompagner les apprenants en formation**

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants

PROGRAMME DE FORMATION (suite)

● **Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises**

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'apprenant sera évalué tout au long de la formation, selon différentes modalités.

● Des évaluations formatives :

- Des mises en situation, exercices et jeux de rôles pour évaluer l'acquisition des compétences de l'apprenant et mettre en place une remédiation le cas échéant.
- A minima un entretien tripartite avec l'apprenant, le tuteur en entreprise et la formatrice référente pour évaluer l'acquisition des compétences de l'apprenant et mettre en place une remédiation le cas échéant.

● Une évaluation sommative avec la passation du titre professionnel de FPA dans les conditions décrites dans le référentiel de certification du titre.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Validation totale ou partielle (par blocs de compétences) du titre professionnel RNCP de niveau 5 de FPA qui validera l'atteinte des objectifs de formation..
- Retour à l'emploi dans un délai de 3 à 6 mois après la formation. L'apprenant sera en capacité de mettre en œuvre un plan d'actions défini au terme de son parcours de formation, afin de s'insérer de manière pérenne dans le monde du travail.

VALIDATION

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation nominative sera délivrée à chaque participant.

DÉBOUCHÉS

A l'issue de la formation de FPA, les apprenants intègrent des structures telles que : organismes de formation publics ou privés dans le champ de la qualification ou de l'insertion, services de formation en entreprise...

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- 2 salles de formation équipées (tableaux, vidéoprojecteurs, chaises pédagogiques) ; 1 bureau accessible aux apprenants, équipé d'ordinateurs ; imprimante ; scan ; téléphone et Internet.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Respect de l'égalité des chances.
Référent handicap : Léonie BACELON
- Utilisation de la vidéo pour les exercices pratiques.
- Intervenantes :
 - Clarisse FRABOULET, Formatrice, Conseillère en Insertion Professionnelle
 - Léonie BACELON, Formatrice, Conseillère en Insertion Professionnelle
 - Flavie MEGELINK, Formatrice, Conseillère en Insertion Professionnelle

MODALITÉS DE LA FORMATION

- **Durée** : De 728 à 826 heures (dont 315h en entreprise) selon le profil de chacun
- **Modalités** : Formation continue ou en alternance
Blended learning (présentiel et distanciel)
- **Nombre de places** : 15 places maximum par session
- **Horaires** : Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Lieu de
FORMATION

Cabinet PROGRESS
Maison des Lois
2 impasse Michel Labrousse
Basso Cambo - 31100 Toulouse

